



Par **Jean-Victor Semeraro**

Journaliste fiscalité, dépense publique

Publié le 16/02/2022 à 9h23

En 2022, la dette publique de la France devrait atteindre 113,5 points de PIB. C'est 16 points au-dessus de son niveau de 2019. Pas de doute, la crise sanitaire a laissé des traces profondes sur les finances publiques de l'Hexagone. Si profondes que la nation fait partie des pays européens où la situation financière est la plus dégradée. Au-delà du constat, guère réjouissant, ce n'est pas tant la situation actuelle qui inquiète la Cour des comptes dans son rapport annuel, publié mercredi 16 février, que le plan du gouvernement pour redresser la barre. L'exécutif ambitionne de ramener le déficit public en deçà de 3% à l'horizon 2027. Un objectif qui permettrait seulement de faire "refluer légèrement" la dette.

D'après les experts de la rue Cambon, la trajectoire planifiée semble toutefois "incertaine". Notamment, selon les magistrats, "parce (qu'elle) est construite sous l'hypothèse qu'aucune modification des prélèvements obligatoires n'interviendrait après 2022, hormis les baisses ou les hausses d'impôt déjà décidées et ayant un effet au-delà de 2022". Par ailleurs, la Cour estime que pour parvenir à ce résultat, il faudra contenir la croissance de la dépense publique à 0,4% entre 2023 et 2027. Un chiffre sensiblement inférieur au 1% réalisé durant la dernière décennie. En tout, 9 milliards d'euros d'économies devront être trouvés chaque année par l'État pour tenir le rythme. "En clair, il faudra faire des économies considérables pour arriver à stabiliser la dette à l'horizon 2027. Et cela, sans baisser les impôts, car une diminution des prélèvements obligatoires signifierait l'obligation de réaliser encore plus d'économies", analyse François Ecalle, ancien rapporteur général de la Cour des comptes.

## **50 points de PIB en plus que l'Allemagne**

Surtout, la Cour des comptes s'inquiète de voir que la situation de l'endettement des pays européens devient très différente. La stratégie "lente" de la France pour rétablir ses comptes publics laisse "apparaître une divergence accrue" avec l'Allemagne. "Entre 2021 et 2024, période commune aux projections des trois pays (France, Allemagne et Italie, *ndlr*), l'amélioration structurelle pour la France serait de 2,3 points de PIB contre 3,8 points en Italie et 5,75 points en Allemagne, explique la Cour. Par conséquent, en 2024 alors que l'Allemagne serait quasiment revenue à l'équilibre structurel de ses finances publiques, la France et l'Italie conserveraient encore des niveaux de déficits structurels élevés, proches de 4 points de PIB." Rendez-vous compte : en 2025, la dette de la France devrait être 50 points de PIB plus élevée que celle de l'Allemagne, à 116,1% du PIB pour l'Hexagone contre moins de 70% du PIB outre-Rhin.

## **L'enjeu majeur de la cohésion**

Cet écart d'endettement est symptomatique de la situation européenne. Les magistrats rappellent que la France fait partie d'un groupe de pays avec la Belgique, l'Espagne et l'Italie, qui compte une double charge : une dette très élevée et un niveau de déficit structurel important. À l'inverse, les pays du Nord, tels que l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Autriche, parfois qualifiés de "frugaux" pour leur gestion parcimonieuse des deniers publics, ont une dette bien plus faible, entre 60 et 80% du PIB, et un déficit structurel modéré, environ 3 points de PIB. "Entre ces deux groupes, il y a environ 25 points de PIB de différence, et ça ne fait que s'écarter avec le temps", déplore François Ecalle.

Ce constat appelle à une grave conclusion selon les magistrats : “Cette divergence en termes de finances publiques représente un risque significatif de cohésion au sein d’une zone économique regroupant des États partageant la même monnaie.” De fait, la convergence des finances publiques au niveau européen va être un enjeu majeur pour la zone euro dans les prochaines années. “J’en suis persuadé, rebondit François Ecalle. Le risque d’éclatement existe. Je ne pense pas qu’il pourrait se produire via un pays endetté comme la Grèce, mais plutôt, à long terme, avec la sortie de la zone euro d’une nation comme les Pays-Bas.”